

## **Les grands profits à l'origine des grands maux du naturisme français ?**

Is Big Money Spelling Big Trouble for French Naturism ?

### **Pierre Mignault**

Cet article a été écrit conjointement par la Fédération Canadienne des Naturistes (FCN) et la Naturist Society aux Etats-Unis. Il est ainsi publié à la fois dans *Nude & Natural* (Volume 21, Numéro 4, Été 2002) de la Naturist Society, et dans le numéro de juin 2002 de *Going Natural* de la FCN.

Le naturisme s'appuie sur des principes forts de santé physique et mentale. Au début, il y avait si peu de naturistes que ce phénomène reposait sur des petits groupes partageant les mêmes convictions fortes. Rarement, les espaces où se réunissaient ces groupes ont permis des profits. La plupart appartenaient à des associations sans but lucratif ou à des personnes qui partageaient les mêmes valeurs du naturisme.

Le naturisme se répandit en Europe à la fin des années 60 et dans les années 70. La France en particulier, par son climat méditerranéen, doux, et sa population tolérante, devint une destination privilégiée des naturistes.

Les Centres de Vacances naturistes étaient nés !

Quand les Centres de Vacances grandirent, les revenus suivirent. Comme le disait Voltaire : "Quand il s'agit d'argent, tout le monde est de la même religion" Ainsi, quand ces espaces furent financièrement intéressants, des "textiles" commencèrent à acheter des Centres de Vacances naturistes.

Ignorant le naturisme, ou le méconnaissant, certains Centres s'en éloignèrent, en cherchant à maximiser leur profit. Les naturistes venant du monde entier se sont plaints, par exemple, des dérives de la destination la plus célèbre, Cap d'Agde. Des magazines naturistes ou des listes de discussions sur internet mentionnent des pratiques libertines sur les plages, des parties fines dans les night-clubs, des jouets sexuels et des produits sexuellement orientés dans les boutiques d'Agde. Beaucoup blâment les gestionnaires actuels qui maximisent leur profit aux dépens du naturisme.

À Montalivet, des malversations financières conduisent à des arrestations. Le Centre Héliomarin de Montalivet est l'un des plus anciens et plus grands Centres de Vacances naturistes en France. Ouvert depuis 1949 sur la côte atlantique, il dispose d'un terrain de 149 hectares. Bien que ce Centre soit une grande entreprise avec 400 employés et accueillant 15 000 visiteurs par an, durant de nombreuses années, Montalivet a fait en sorte de conserver une authentique atmosphère naturiste.

En 1999, un groupe de personnes non naturistes, conduites par Didier Vacher, a secrètement acheté aux actionnaires individuels suffisamment de parts de la SOCNAT (la société de gestion de Montalivet) pour en prendre le contrôle. Avant cette prise de contrôle, le plus souvent les actionnaires avaient été propriétaires à Montalivet. Didier Vacher prit le pouvoir et devint président. Il appela d'autres textiles pour travailler avec lui, incluant Christian Philippo, un ex-plongeur de combat. Bob Denard, le célèbre mercenaire français à la réputation suspecte et ami de Didier Vacher, a été vu s'activant dans le Centre, pour la plus grande consternation de beaucoup de membres (voir *Nude & Natural*, Volume 20 Numéro 2, page 76).

En février 2002, plusieurs membres de l'équipe de direction de la SOCNAT, incluant Didier Vacher, furent arrêtés, et accusés de quatre chefs majeurs de mise en examen : abus de biens sociaux, abus de confiance, blanchiment d'argent et escroquerie en bande organisée. Agissant suite à des plaintes déposées par quelques uns des actionnaires minoritaires n'ayant pas vendu leurs parts, les autorités, après une année d'investigations sur les finances de la SOCNAT, trouvèrent des transactions irrégulières, et des fonds provenant de sources mystérieuses.

Un exemple de ces malversations implique Didier Vacher personnellement, achetant un commerce privé pour 2.4 millions de francs (360 000 euros) et le revendant presque immédiatement à la SOCNAT, dont il était le président, pour un prix presque double. Selon un article du journal "Sud Ouest", les délits financiers s'élèvent à 40 millions de francs (6.1 millions d'euros).

Alors que Montalivet reste ouvert, son futur demeure incertain. Il semblerait que la recherche du profit ait largement nui à ce centre classé parmi les meilleurs lieux naturistes du monde.

Les problèmes financiers de la Fédération Française. De son côté, il semble que la Fédération Française de Naturisme ait elle-même des problèmes financiers.

Les structures de la FFN sont telles que les plus grands Centres de Vacances ont un large pouvoir sur la gestion de la Fédération. Tout Centre de Vacances vendant un grand nombre de licences dispose ipso facto d'un siège au Conseil d'administration de la FFN. Il n'est pas alors surprenant que l'argent - et non le naturisme - conduise les actions de la FFN.

Certains naturistes français affirment qu'une part du problème est à imputer à son président, Philippe Cardin, qui est à ce poste depuis plusieurs décennies. Ils regrettent que Philippe Cardin, opérant d'ailleurs dans une grande discrétion, dirige une organisation qui répond aux besoins des grands Centres avant de répondre à ceux du naturisme.

Selon Danielle Bouyahia, vérificateur aux comptes, on trouve plusieurs anomalies financières à la FFN. Par exemple, le magazine officiel de la FFN, Nat-Info, est publié par Jean-Yves Oliviero. Pour ces services, la compagnie de Jean-Yves Oliviero est payée plus de 100 000 euros par an. De plus, il conserve l'ensemble des revenus de la publicité. Le problème, explique Danielle Bouyahia, est que le président de la FFN a donné ce contrat d'édition lucratif à Jean-Yves Oliviero sans appel d'offre préalable.

De plus, le rapport de Danielle Bouyahia indique que Jean-Yves Oliviero dispose seul de la liste des adresses d'expédition du magazine et l'utilise à des fins promotionnelles. La FFN n'a même pas accès à la liste de ses propres membres.

Quand nous avons contacté Philippe Cardin à ce propos, ce dernier refusa de commenter le rapport de Danielle Bouyahia, disant que ce rapport n'était pas officiel, et qu'il faisait référence à des problèmes strictement internes à la FFN. Il ajouta que Danielle Bouyahia n'avait aucune position officielle au sein de la FFN l'autorisant à produire un tel rapport. Selon son opinion, ce rapport devait être ignoré car Danielle Bouyahia écrivait en permanence de faux rapports qui avaient irrité beaucoup de dirigeants de la FFN.

Quand nous nous sommes retournés vers Danielle Bouyahia afin qu'elle confirme ses dires, elle produisit des documents officiels montrant qu'elle avait été effectivement élue "vérificateur aux comptes suppléant" lors d'un congrès de la FFN. Elle a confirmé que ce rapport n'était pas officiel, car la FFN n'avait jamais voulu l'entériner. Toutefois, elle indiqua que les faits rapportés étaient exacts.

Un groupe de Centres de Vacances rejette l'obligation de licence. Selon des textes, les représentants d'une quarantaine de Centres de Vacances se sont rencontrés en octobre dernier, et ont décidé de ne plus obliger leurs visiteurs à présenter (acheter) une licence FFN. Ceci entraîne une diminution des revenus de la FFN, car ces organisations représentent près de la moitié des Centres naturistes en France. (La France dispose aussi d'environ 200 clubs de petite taille). Le site web indique que les Centres "ne voient pas pourquoi ils continueraient à être les percepteurs d'une association où semble régner la gabegie et le copinage".

Interrogé sur cet état de fait, Philippe Cardin a indiqué qu'il se tenait au courant de l'évolution de la situation mais qu'il ne traitait pas ce sujet, personnellement. Il ne voit pas pourquoi ces Centres arrêteraient d'imposer l'achat d'une licence FFN. Il ajoute que ce problème devrait être traité lors de l'assemblée générale en septembre prochain.

En ce qui concerne les problèmes survenus à Montalivet, Philippe Cardin explique qu'il a eu l'occasion de rencontrer son équipe dirigeante lors de réunions, mais il ne connaissait pas personnellement les personnes mises en examen. La FFN n'est pas impliquée, et ne doit pas l'être, car Montalivet est une affaire privée. Quant aux plaintes déposées ces deux dernières années, il explique qu'il n'est pas du mandat de la FFN d'intervenir au nom des naturistes dans le fonctionnement (interne) des entreprises privées.

Par rapport à Cap d'Agde, Philippe Cardin explique que ces problèmes sont aussi dus à une absence de pouvoir de la FFN. Seul le terrain de camping (le Centre Hélio Marin Oltra) est affilié à la FFN. (Il convient de remarquer que Jean-Michel Oltra, le cousin du propriétaire du CHM Oltra, est aussi l'un des vice-présidents de la FFN).

Le CHM Oltra respecte bien, par bien des aspects, les idéaux du naturisme, même si d'autres zones du Cap d'Agde en ont été détournées. Hélas, les visiteurs du camping qui veulent fréquenter les boutiques et les restaurants doivent pénétrer dans une partie du Cap d'Agde dont beaucoup se plaignent.

Beaucoup de naturistes français se demandent pourquoi la FFN n'a pas essayé d'enrayer la dégradation de l'éthique de cette partie du Cap d'Agde.

Philippe Cardin admet que cette section du Cap d'Agde, où les boutiques, restaurants et night-clubs sont situés est dans une triste situation, et est fréquentée par des gens recherchant des pratiques sexuelles diverses. Il explique que la FFN n'a pas de contrôle sur cette section. C'est de la responsabilité de la police du Cap d'Agde.

Au tour de la FNI ?

Beaucoup des Centres de Vacances français qui s'interrogent à propos de la FFN se demandent aussi ce que la Fédération naturiste Internationale fait pour eux. En effet, leur décision d'arrêter de vendre les licences FFN a aussi un impact direct sur le revenu de la FNI.

Philippe Cardin, président de la FFN, est devenu récemment l'un des vice-présidents de la FNI. Peu de temps après cette nomination, il introduisit Jean-Yves Oliviero pour publier un nouveau magazine, INF COMM.

En marge des questions concernant les relations entre Jean-Yves Oliviero et la FFN, de nouvelles questions viennent à l'esprit concernant les accords financiers passés entre Jean-Yves Oliviero et la FNI.

Le président de la FNI, Wolfgang Weinreich, fait aussi partie de la direction de Montalivet. Notons tout spécialement qu'il n'a pas été inculpé durant la dernière vague d'arrestations, et qu'on n'a pas constaté des malversations évidentes de sa part. En fait, il semble qu'il s'acharne à placer Montalivet à sa botte. Des spéculations se font concernant les liens possibles entre Montalivet, la FFN et la FNI. Certains se demandent quels liens existent entre Philippe Cardin, Wolfgang Weinreich et Jean-Yves Oliviero. Aucun représentant de la FNI ne peut nous renseigner.

La FNI dépend largement des contributions des Centres européens. Aussi, il y a un grand danger que des considérations financières - et non la promotion du naturisme - dirigent leur action. Comme le dit Samuel Butler, auteur britannique : "La recherche de l'argent est la racine de tout méfait".